



FONDATION
D'ENTREPRISE
OCIRP

Fondation d'entreprise OCIRP « Au cœur de la famille »

11 projets récompensés en faveur des jeunes orphelins

Officialisée le 1^{er} octobre 2009, la Fondation d'entreprise OCIRP « Au cœur de la famille » s'est donnée pour mission le soutien des familles face aux risques de la vie, et plus particulièrement l'aide aux enfants orphelins en France. Dans le cadre de son premier appel à projets, la fondation a choisi de soutenir onze structures selon trois axes de soutien : « Agir pour l'enfant et sa famille », « Agir pour les professionnels » et « Agir pour la recherche ».

800 000 jeunes de moins de 25 ans sont concernés, soit un enfant par classe* !

Population méconnue en France, car délaissée des études et répertoriée dans les familles monoparentales, les jeunes orphelins concernés par le décès d'un père, d'une mère voire malheureusement des deux parents représentent pourtant environ un enfant sur une classe de 30 élèves. C'est donc un véritable sujet de société qui, de près ou de loin, nous concerne tous. Pour autant, aucune action spécifique n'a été officiellement menée jusqu'à présent, et la Fondation d'entreprise OCIRP s'engage aujourd'hui en faveur de structures ou organismes qui oeuvrent pour et auprès de ces enfants endeuillés.

Onze projets récompensés le 18 mai dernier à l'UNAF

Accueillie par l'UNAF (Union nationale des associations familiales) pour l'occasion le 18 mai dernier, la Fondation d'entreprise OCIRP a pu récompenser 11 actions pour une enveloppe globale de 134 000 €.

Axe « Agir pour l'enfant et sa famille »

Aire de famille. Ce centre parental a mis en place un accompagnement spécifique à travers la pratique de l'haptonomie, pour aider de jeunes couples marqués par de multiples traumatismes ou par le décès d'un ou des deux parents lorsqu'ils étaient plus jeunes, à devenir parents eux-mêmes. Ce projet vise aussi à favoriser la formation haptonomique de l'équipe et l'essaimage de cette pratique.

Centre de ressources national soins palliatifs François Xavier Bagnoud (CDRN FXB).

Écriture d'un ouvrage de connaissances inédites, pour prendre en compte l'expression des orphelins âgés de 4 à 12 ans à travers leurs dessins et récits de vie. Celui-ci sera complété d'un deuxième volume contenant une analyse de ces témoignages, plus spécifiquement destiné aux adultes pour leur permettre de parler plus facilement et de manière plus adaptée de la mort et du deuil aux enfants.

Association Le Pallium. Atelier d'art thérapie destiné aux enfants endeuillés et animé par un « clown psychologue » et un « clown thérapeute ». Objectif : utiliser l'univers du jeu pour amplifier les émotions des enfants et pouvoir jouer avec, sans en avoir peur. À travers cet espace, l'atelier permet à l'enfant de retrouver des capacités d'improvisation et de créativité.

Œuvre de secours aux enfants (OSE). Consultation et groupe de parole organisés au sein du centre Georges Lévy, pour une prise en charge individuelle ou collective de jeunes enfants confrontés au deuil d'un parent. Le travail réalisé va permettre de constituer une véritable évaluation au sein d'une communauté culturelle ou religieuse, afin d'étudier comment celle-ci prend en charge le travail spécifique de deuil.

Parrains par mille. Un parrainage de proximité, pour les enfants orphelins de père et/ou de mère. Le parrain ou la marraine bénévole partage avec son filleul des moments du quotidien, des loisirs ou des vacances. C'est un véritable dispositif de soutien à la parentalité, qui permet de rompre l'isolement des familles après l'événement du deuil, et qui apparaît comme une évidence pour pallier les carences affectives de l'enfant.



CONTACTS

Emmanuelle Enfrein
Chargée des relations publiques
01 44 56 22 36
enfrein@ocirp.fr

Sylvie Pinquier-Bahda
Directrice de la Fondation
d'entreprise OCIRP
01 44 56 22 56
pbahda@ocirp.fr

Cathy Puthois
Adjointe de la directrice
de la Fondation d'entreprise OCIRP
01 44 56 22 52
puthois@ocirp.fr



Axe « Agir pour les professionnels », pour la sensibilisation et la formation des professionnels de l'enfance et de l'éducation

Association Court'échelle. Projet de formations associant le corps et la parole, le psychisme et la créativité artistique dans l'accompagnement du deuil chez l'enfant. Ces formations sont destinées à des enseignants, personnels de l'éducation et de la petite enfance ou des thérapeutes. Et pour illustrer l'originalité de cette approche, l'écriture d'un livre qui relatera l'expérience d'une cinquantaine d'enfants orphelins est aussi au programme,

École des parents et des éducateurs d'Île-de-France (EPE). Projet de formation à destination des professionnels, pour leur permettre d'actualiser leurs connaissances et d'améliorer leurs pratiques afin d'assurer une meilleure prise en charge des situations de deuil chez l'enfant.

Association Pikler Loczy. Organisation d'une journée de formation en direction des professionnels de la petite enfance dans plusieurs régions de France. L'objectif étant de faire connaître la problématique du deuil chez le tout petit enfant, afin de mieux comprendre l'expression de sa souffrance et de la prendre en compte dans le soin, en ajustant paroles et attitudes relationnelles.

Axe « Agir pour la recherche », pour soutenir la recherche en sciences humaines et sociales sur le sujet des jeunes orphelins

Institut Paoli-Calmettes. Projet de recherche et d'actions spécifiques, sur l'évaluation d'un dispositif de prise en charge pour accompagner les enfants orphelins endeuillés et leur famille (pratique déjà existante à l'Institut dans le cadre des « goûters de l'IPC »). Une diffusion est ensuite prévue auprès de la communauté scientifique et du grand public.

Université Charles-de-Gaulle Lille 3 – Laboratoire Psitec. Projet de recherche ambitieux, visant à élaborer un programme de prise en charge psychologique multidimensionnelle (aspects affectifs, sociaux et cognitifs du fonctionnement psychologique) à destination des enfants orphelins de père et/ou de mère, et à en évaluer la pertinence et l'efficacité.

Union nationale des associations familiales (UNAF) et la Fédération des associations de conjoints survivants (FAVEC). Une démarche conjointe pour enquêter sur la situation d'orphelinage en France, qui s'inscrit dans le cadre d'une étude européenne sur le sujet. Analysés par un sociologue, les résultats de cette enquête seront ensuite comparés et diffusés dans les sept pays concernés.

Découvrez la présentation des actions parrainées en images sur www.fondation-ocirp.fr

CONTACTS

Emmanuelle Enfrein
Chargée des relations publiques
01 44 56 22 36
enfrein@ocirp.fr

Sylvie Pinquier-Bahda
Directrice de la Fondation
d'entreprise OCIRP
01 44 56 22 56
pbahda@ocirp.fr

Cathy Puthois
Adjointe de la directrice
de la Fondation d'entreprise OCIRP
01 44 56 22 52
puthois@ocirp.fr

* Étude INED 1999.

*L'OCIRP, Organisme Commun des Institutions de Rente et de Prévoyance est une union d'institutions de prévoyance à gestion paritaire et à but non lucratif.
Au cœur de la famille, les conséquences du décès précoce, de la dépendance et du handicap restent très insuffisamment pris en charge par les régimes légaux de protection sociale.
Près de 40 institutions de prévoyance sont regroupées au sein de l'OCIRP, afin de permettre aux salariés de bénéficier de garanties de prévoyance adaptées à ces situations, dans le cadre d'un contrat collectif d'entreprise ou d'une branche professionnelle.*

